

Le Directeur

Arrêté 2015 – 51

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif rattachés à une université, notamment ses articles 8 et 26 ;

Vu l'arrêté MENS1510746A du Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du Vendredi 12 Juin 2015, portant nomination du Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence ;

Vu le règlement intérieur (Titre IV),

Vu la réunion des représentants étudiants du 8 décembre 2015 et leurs propositions de désignation des membres titulaires et suppléants,

### ARRÊTE

**Article 1 :** Siègent à la section disciplinaire compétente pour les étudiants de l'Institut au titre du collège des étudiants :

**Titulaires:**

Jean-Victor Roux  
Etienne Giovannetti  
Félix Meysen

Karen Jouve  
Audrey Pluta  
Justine Van Minden

**Suppléants:**

Lucas Miailhes  
Alix Boyer  
Dimitri Sawosik

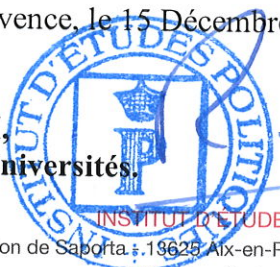
Marc Zannoni  
Alexia Lallement  
Sophie Gueudet

**Article 2 :** Les membres de la section disciplinaire sont nommés pour une durée d'un an.

**Article 3 :** Monsieur le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 15 Décembre 2015.

**Rostane MEHDI,**  
Professeur des Universités.



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Rostane Mehdi', is written over the seal and extends to the right.